

Liaisons

SAINT-LAURENT-BLANGY



Un moment de bonheur partagé

Pour le plus grand bonheur des petits et des grands, le marché de Noël a retrouvé sa place, les 10 et 11 décembre, sur le parvis de la mairie. Un marché de Noël qui a vu de nombreuses associations immercuriennes vendre leurs produits et la production d'un spectacle remarquable par l'école de musique et les écoles de la ville. "C'est très agréable de se retrouver, souligne Nicolas Desfachelle. On sent un besoin et ce marché fait du bien à tout le monde."

Un marché qui s'est terminé en apothéose avec un dessin animé sur grand écran pour les enfants et un spectacle pyrotechnique qui a enchanté petits et grands.



Marché de Noël



Retrouvez toute l'info de votre commune sur www.saint-laurent-blangy.fr

Infos PRATIQUES

Mairie

Rue Laurent Gers
62223 Saint-Laurent-Blangy
Tél. : 03 21 50 14 00
mairie@saint-laurent-blangy.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi au jeudi :
8h15-12h et 13h30-17h30
Vendredi :
8h15 -12h et 13h30-16h

Médiathèque

29, rue Laurent Gers
Tél. : 03 21 15 30 90
mediatheque@saint-laurent-blangy.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi : 9h-14h
Mercredi : 14h-19h
Vendredi : 14h-19h
Samedi : 10h-12h et 14h-17h30
Fermeture lundi et dimanche

École Municipale de Musique

Tél. : 03 21 24 83 50 / 06 31 14 60 40
ecolemusique@saint-laurent-blangy.fr

École du Petit Pont de Bois

Tél. : 03 21 55 01 38

Groupe Scolaire Langevin

Tél. : 03 21 55 37 38

École Lenglet

Tél. : 03 21 55 44 54

Déchetterie

Rue Kastler,
Numéro vert : 0800 62 10 62
www.snav62.fr

Service voirie

08000 62000 (N° vert)
sosvoirie@cu-arras.org

Nicolas Desfachelle,

Maire,
Vice Président de la
Communauté Urbaine d'Arras,
Président de l'Office du Tourisme du
Pays d'Artois

Vous reçoit sur rendez-vous
lors de ses permanences
à l'Hôtel de Ville.

Contact :
Mme Plouviez 03 21 50 14 00
mairie@saint-laurent-blangy.fr

Edito



Immercuriennes, Immercuriens

Ce nouveau numéro de *Liaisons* me permet à nouveau de vous présenter mes meilleurs vœux pour la nouvelle année 2022.

J'aurais tant aimé vous rencontrer le 4 janvier à l'occasion de la cérémonie des vœux mais la sagesse m'imposait de repousser à plus tard ce rendez-vous attendu de tous.

Je vous annonce d'ores et déjà que nous aurons l'occasion de nous retrouver autour d'un moment convivial cet été.

La pandémie continue de nous jouer des tours et les derniers chiffres nous amènent à être le plus prudent possible. La santé, votre santé, étant aujourd'hui mon principal souci.

Je vous propose, au travers de ce nouveau numéro de *Liaisons*, de vous évader un peu et d'évoquer des lendemains que nous espérons tous meilleurs.

À vous, et pour vous, j'ai d'abord retracé l'année 2021, mais aussi évoqué l'année 2022. Il n'est jamais simple de se projeter mais, avec mon équipe municipale, nous continuons à nourrir de grands projets pour notre commune.

Comme celui de la Ferme d'Hervin pour lequel une grande phase de consultations va débuter dans les prochains jours. Je l'ai dit, et je le répète, ce sera « La Ferme des Possibles ». Toutes vos idées seront écoutées, évaluées et feront l'objet d'une grande concertation.

Bientôt, débuteront également les travaux des immeubles de la rue Laurent Gers. L'aboutissement de dix années de travail pour donner de nouvelles couleurs au centre-ville, avec en toile de fond le parc Jean-Pierre Deleury que nous continuons de choyer, la rénovation de l'aire de jeux en étant la preuve.

Vous renouvelant encore mes meilleurs vœux pour 2022 que l'on souhaite tous plus épanouie, je vous souhaite une bonne lecture de notre magazine municipal.

Nicolas Desfachelle

Maire de Saint-Laurent-Blangy
Vice-Président de la Communauté Urbaine d'Arras

Retrouvez-nous sur

nos réseaux sociaux :

 facebook.com/slb62

 [@villeslb](https://twitter.com/villeslb) #VILLESLB



Retrouvez tous les services et démarches, les infos pratiques, les actualités sur notre site.

www.saint-laurent-blangy.fr



Opération « des enfants et des arbres »

M le Maire a salué les nombreuses familles présentes pour cette nouvelle session de plantation symbolique d'arbres que notre commune organise depuis 2012.

Chacun des 24 enfants nés en 2018 et 2019 a été associé à un arbre fruitier, d'essence régionale (poirier, pommier, prunier). Les familles sont réparties avec un kit de jardinage, ainsi que la localisation précise de chaque arbre pour avoir l'occasion de les voir grandir au fil des ans, à l'instar de leur propre enfant.

En plus d'augmenter la végétalisation de notre commune, l'idée est de créer un lien fort entre chaque enfant - futur adulte - et la nature avec chaque arbre en devenir.

Spectacle et découverte pour l'accueil de loisirs du mercredi.

Pour clôturer la dernière période de l'année de l'Accueil de Loisirs du mercredi, les enfants de maternelle ont profité d'un spectacle de Noël «La source Neige» proposé par la compagnie Astragale et les enfants des écoles élémentaires se sont rendus au centre historique d'Azincourt où ils ont pu visiter le musée et s'initier à un jeu du Moyen Age, la Soule.



Visite citoyenne des CE1 de l'école Langevin

Le vendredi 17 décembre 2021, les élèves de CE1 de Mme LMAJOT et Mme PLOUVIER se sont rendus à la mairie pour participer à une visite citoyenne.

Les élèves ont découvert la mairie, la salle du conseil municipal, la salle des mariages ainsi que les différents symboles de la République. Le fonctionnement et les missions du conseil municipal leur ont été également expliqués.



Médillés pour l'Association Arpège

Remise de 21 médailles à l'occasion de l'assemblée générale de l'association pour récompenser les musicien(nes) pour leur activité musicale allant de 5 à 30 ans de pratique. Une cérémonie marquée par une exceptionnelle remise de décorations pour 50 années de présence à l'harmonie de 3 adhérents : René Devienne, Alain Soète et Bernard Tournant.

Élection Présidentielle 2022 Le 10 et 24 avril 2022, 8h-19h

Élections Législatives 2022 Le 12 et 19 juin 2022

DATES LIMITES D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

JUSQU'AU 4 MARS pour l'élection présidentielle
JUSQU'AU 6 MAI pour les élections législatives.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales grâce au site Service-Public.fr :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Il est possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr

Inscription liste électorale

Vous avez déménagé et avez changé d'adresse sur la commune OU vous venez d'emménager sur la commune ?

Pour recevoir votre nouvelle carte électorale, n'oubliez pas d'actualiser votre situation sur www.service-public.fr (rubrique élection) ou passer en mairie.

Dans les deux cas, il faudra prévoir un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (CNI ou passeport) et un justificatif de domicile à votre nom, à la bonne adresse et datant de moins de 3 mois.



Le recensement du 20 janvier au 19 février 2022

Des agents du recensement assermentés passeront ou déposeront dans tous les domiciles de la ville du 20 janvier au 19 février 2022 pour distribuer les formulaires et fournir l'aide et les renseignements nécessaires pour les remplir.

Ils pourront même vous fournir des codes de connexion pour accomplir les démarches via internet.

Cette démarche est obligatoire et confidentielle.



UNE APPLI MOBILE POUR SIGNALER TOUTE ANOMALIE SUR L'ESPACE PUBLIC !

UN PROBLÈME ? VOUS SIGNALEZ, ON S'EN OCCUPE



Elle est téléchargeable dès à présent sur **Play Store** (<https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.neocity.stlaurentblangy>) ou **App Store** (<https://apps.apple.com/fr/app/saint-laurent-blangy-alerte/id1544804856>).

« Vous alertez, on s'occupe du reste. »



Concertation sur le projet de la ferme d'Hervin : *on vous explique tout*

Étape
1

Étape
2

Étape
3

Identifier les besoins

Engager

Restituer



A. Mise en place d'un comité de pilotage (janvier, février)



B. Organisation de 40 à 50 entretiens individuels avec des citoyens de Saint-Laurent-Blangy. « Cela permet de créer un cadre de complicité, d'authenticité et de vérité, précise Thierry Cardinael. Il est utile pour la collecte d'informations ».



C. Des réunions avec le comité de pilotage pour valider les enjeux identifiés lors des entretiens et organiser les rencontres thématiques.



D. Organiser des rencontres thématiques par enjeu identifié (fin février) lors des entretiens individuels pour identifier ensuite les défis à relever.

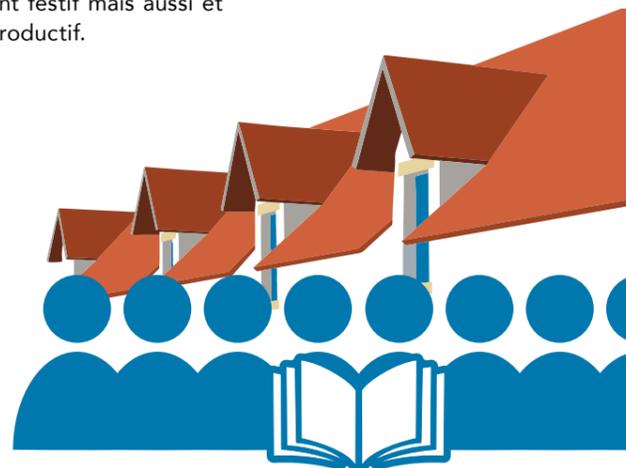


E. Tournage d'un film avec comme acteurs les Immercuriens qui auront participé à chacune des étapes.

Organisation d'une grande soirée pour engager les Immercuriens dans l'avenir de la ferme d'Hervin (mi-mars), pour écrire à plusieurs mains le cahier des charges « idéal », définir collectivement les valeurs du site, imaginer les premières solutions concrètes et célébrer l'acquisition de la ferme par la commune. Cette grande soirée sera un événement festif mais aussi et surtout productif.

À l'issue de la concertation, une restitution sera faite aux élus (fin mars), « dix jours après la grande soirée, un livre blanc sera publié et pourra servir au bureau d'études d'ingénierie culturelle. »

En attendant les travaux, le site pourra accueillir des événements éphémères (projets collaboratifs, activités expérimentales...)



LA FERME DES POSSIBLES Projet culturel Ferme d'Hervin

Envoyez vos
idées par mail :

concertationhervin@saint-laurent-blangy.fr



Les principaux objectifs du lieu :

Participer à la vie
citoyenne, culturelle et
sociale de la ville

Contribuer au
développement culturel
et artistique du territoire
et plus particulièrement
autour du spectacle
vivant

Encourager les pratiques
amateur

Offrir un lieu et des
services professionnels
aux structures et aux
artistes locaux dans leurs
activités

Rassembler et croiser les
publics

S'inscrire dans
une démarche de
développement durable



Mécénat Vaudry Fontaine

La Fondation Total Energies apporte sa contribution

Après les travaux de rénovation de la fontaine, (cf. Liaisons n°301) le domaine de Vaudry-Fontaine continue d'attirer toute l'attention de la commune mais aussi de mécènes qui veulent apporter leur contribution à la rénovation du patrimoine.

Un nouveau mécénat va être signé avec la Fondation Total Energies pour la rondelette somme de 80 000 €. **« Cela porte à près de 100 000 € le mécénat recueilli sur cette opération. »** précise Nicolas Desfachelle.



Visite de la micro-crèche L'île aux Bambins



Ouverte fin août 2020, cette structure avec agrément accueille actuellement une quinzaine de familles pour la plupart originaires de la commune. L'équipe est composée de 4 membres (aide maternelle, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture et apprentie) et accueille des enfants âgés de 10 semaines à 5 ans tout au long de la semaine de 7h à 19h30.

Sa gérante, Mme Mathys, accorde une importance particulière au caractère familial du lieu et donne une place aux parents dans la vie de la crèche, qui incite à la coéducation et offre une sécurité affective à l'enfant. L'équipe travaille au rythme de l'enfant et met en place de nombreuses activités favorisant l'éveil, l'autonomie des jeunes enfants et la motricité libre. La communication passe parfois par le « bébé sign » pour les plus petits.

Un partenariat avec la médiathèque a même été mis en place afin de promouvoir les bienfaits de la littérature enfantine et offrir un accès aux livres à tous les jeunes enfants.

Renseignements à ile.aux.bambins62@gmail.com

Le chemin de halage porte désormais le nom de Paul Verlaine



C'est un des lieux privilégiés de promenade des habitants de l'Arrageois. Le chemin de halage, qui va du quartier Méaulens d'Arras à Roeux, porte désormais le nom de Paul Verlaine. La proposition vient de Jean-Claude Vanfleteren, le Chancelier des Rosati, qui voue une grande admiration pour le poète. **« Il est né à Metz, explique Jean-Claude Vanfleteren, mais il a passé une grande partie de sa vie à Arras et dans l'Arrageois. Et il empruntait très souvent ce chemin pour aller de Fampoux à Arras. »**

En présence de Frédéric Leturque, Président de la Communauté Urbaine d'Arras, M. le Maire s'est réjoui de l'inauguration : **« Nous sommes ici dans le cœur industriel d'Arras, avec le port fluvial derrière nous. Il y aura bientôt aussi un pôle sportif avec la construction de la future base nautique du club de canoë-kayak. Enfin, nous sommes à quelques pas du cœur patrimonial et culturel d'Arras. »**

Une magnifique exposition sur Paul Verlaine sera visible jusque fin mars sur le chemin de halage à hauteur des jardins familiaux de Saint-laurent-Blangy. **« Elle a été revue par François Beirnaert, confie Jean-Claude Vanfleteren, à qui il faut tirer un grand coup de chapeau pour le clarté du travail. Elle retrace par-**



faitement les moments de vie de Paul Verlaine dans l'Arrageois. » Notamment au travers d'un poème, écrit à Fampoux, issu du recueil **« La Bonne Chanson »**, où Verlaine s'enchant de sa balade le long de la Scarpe. Et le Chancelier des Rosai de conclure. **« Actuellement la Maison Verlaine est à Metz. Au regard de sa vie, et notamment de ses passages dans l'Arrageois, et notamment dans les communes que traversent ce chemin, on pourrait imaginer la création d'un centre Paul Verlaine dans la Communauté Urbaine. »** Et pourquoi pas ?

Pour toute souscription d'assurance (Annulation - Multirisques) en Agence
OPTION PROTECTION COVID VOUS EST OFFERTE
(valeur 25€)

HAVAS VOYAGES

DIRECTION l'île de MINORQUE

Séjour All Inclusive
O'Club
« L'Occidental Menorca »

Transfert Aller-Retour
bus privatisé au départ de
Saint Laurent Blangy

Prix par personne :
799,00 Euros*

*Hors Chèques Voyage
Normaux et Primes d'Échéance

Primes de départ et de retour en
vol direct en Agence

En EXCLUSIVITE dans votre agence

VOYAGE au départ de la VILLE de SAINT LAURENT BLANGY

du 07 MAI au 14 MAI 2022

L'offre Pass' s'étoffe en 2022 !

Le Pass' jeune

Sport, culture, loisirs, mobilité... le Pass' Jeune, c'est un panel d'activités et de sorties pour seulement 10 € par an. Il est accessible à tous les jeunes de 11 à 17 ans et sont possibles dans toutes les villes participant au dispositif : Achicourt, Agny, Anzin-Saint-Aubin, Arras, Athies, Beaurains, Écurie, Fampoux, Feuchy, Marœuil, Mercatel, Neuville-Vitasse, Rœux, Sainte-Catherine, Saint-Laurent-Blangy, Saint-Nicolas, Tilloy-les-Mofflaines et Neuville-Vitasse.

Les offres du Pass'Jeunes 2022 sont en téléchargement sur le site de la ville rubrique PRATIQUE/SCOLARITÉ, JEUNESSE



Un Pass Culture pour les collégiens et les lycéens

Tous les jeunes de 15 à 17 ans bénéficient à partir de janvier 2022 d'un crédit Pass Culture. Ce crédit leur permet d'accéder à des biens et des services culturels : places de cinéma, de concert, de théâtre, billets d'entrée de musée, livres, etc.

Pour les jeunes de 17 ans (30 euros), de 16 ans (30 euros), de 15 ans (20 euros)

Un Pass Culture pour financer les activités d'éducation artistique et culturelle dès la 4^{ème}

La part dite collective du pass Culture permet à un professeur de financer des activités d'éducation artistique et culturelle pour sa classe. Cette part s'applique aux élèves de la quatrième à la terminale des établissements publics et privés sous contrat.



4 étapes pour accéder au dispositif

1. Télécharger l'application pass Culture
2. Se munir de ses identifiants EduConnect (disponibles auprès de son établissement) et créer un compte
3. Ouvrir des droits grâce à ses identifiants EduConnect
4. Utiliser son crédit en achetant des produits culturels*

Les montants de la part collective :

- Collégiens de 4^e : 25 € par élève
- Collégiens de 3^e : 25 € par élève
- Lycéens de 2nde et élèves de CAP : 30 € par élève
- Lycéens de 1^{re} : 20 € par élève
- Lycéens de T^{le} : 20 € par élève



Le Pass' sport

Ouvert aux jeunes de moins de 18 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), le Pass'Sport est désormais élargi aux bénéficiaires de l'AAH de 16 à 30 ans. Ce dispositif est prolongé jusqu'au 28 février 2022

Cette aide consiste en une réduction immédiate de 50€ sur le coût de l'inscription en club. Elle peut être utilisée, en complément des autres aides mises en place par les collectivités locales, auprès de toutes les associations sportives participant au dispositif.

Les travaux de la Résidence de la Brayelle dans les starting-blocks !



- Le démarrage des travaux de désamiantage et de démolition débutera au mois de Mars 2022 pour une durée d'environ 1 mois et demi à 2 mois.
- La première grue sera posée à la suite de la démolition et les travaux sont prévus pour une durée de 16 à 18 mois.
- La date de fin des travaux étant prévue à la fin du 3^{ème} trimestre 2023.
- Le stationnement le long du chantier sera maîtrisé comme pour le chantier rue barbot.

D'ici quelques semaines, les travaux de la Résidence de la Brayelle, rue Laurent Gers, en face de la mairie, vont démarrer. Si ce programme immobilier de quarante-six logements proposé par la société Nexity, sera livré à l'automne 2023, cette opération a réellement commencé il y a maintenant plus de dix ans, sous l'ancien maire, Jean-Pierre Deleury.

Le point de départ de cette opération fut la signature d'une convention opérationnelle avec l'Établissement Public Foncier, en 2010, pour accompagner la commune de Saint-Laurent-Blangy dans la mise en œuvre de son projet de restructuration urbaine, en cœur de ville.

La société Nexity réalise deux immeubles avec des commerces en rez-de-chaussée. Une ouverture centrale permettra d'avoir une vision généreuse vers le Parc de la Brayelle et permettra l'accès au stationnement des résidents.

A côté de l'immeuble où se situe le restaurant «Les jardins de St-Laurent», le bailleur social Norévie a acquis un ensemble de logements qui seront en locatif social. 23 autres logements, du T1 au T4 ont été acquis par des particuliers. La Communauté urbaine d'Arras a également accompagné l'opération. Le bailleur pourrait d'ailleurs y installer en rez-de-chaussée son agence arrageoise.



Interview de M. le Maire

Quel regard portez-vous sur l'année 2021 ?

« Depuis de nombreux mois, nous sommes face à une situation exceptionnelle. Je salue, dans notre commune, l'esprit de solidarité, d'innovation et d'initiatives des acteurs de la ville et de tous les Immercuriennes et Immercuriens. **Dans ces moments difficiles, il faut savoir se serrer les coudes, être attentif et s'écouter les uns les autres. Les Immercuriennes et les Immercuriens ont su le faire avec beaucoup d'empathie et de fraternité.**

Vous avez impulsé une nouvelle dynamique de travail avec le conseil municipal, avec notamment la notion de projet. Quel bilan en tirez-vous ?

« J'ai souhaité adapter notre mode de fonctionnement et notre façon de travailler aux exigences nouvelles auxquelles sont confrontés les collectivités aujourd'hui. J'ai donc profité des compétences des membres du conseil municipal, mais aussi de l'administration municipale, afin de poursuivre notre action de service public et de proximité en accentuant notre mode de travail collaboratif.

Travailler en mode projet nous a permis d'analyser et de comprendre les besoins réels d'une ville en plein développement depuis de nombreuses années et d'apporter des réponses pertinentes qui visent, autant que faire se peut, à permettre le développement harmonieux de notre belle commune. »

Le tissu associatif a encore joué un rôle important dans la commune. Quel message voudriez-vous leur adresser ?

« Un grand Merci ! Mais ce merci ne sera pas suffisant pour montrer toute ma gratitude – et celle du conseil municipal – à celles et ceux qui contribuent à mettre du lien dans la commune. Avant la pandémie, il y avait un événement tous les trois jours à Saint-Laurent-Blangy. Aujourd'hui, je suis inquiet quant à la capacité à retrouver toute cette dynamique.

Avec le conseil municipal, nous avons tout fait financièrement, techniquement et humainement pour permettre aux associations de fonctionner. Celles et ceux qui me connaissent bien, moi qui suis membre d'associations depuis 40 ans (Monsieur le Maire est entré dans l'orchestre d'harmonie à 13 ans, NDLR), savent que je tiens tout particulièrement à l'activité des associations, en leur apportant le soutien volontariste de la ville.

Elles ont maintenu un niveau d'activités important en 2021 tout en essayant de retrouver leurs marques. Leur présence et leur implication lors du Marché de Noël en est un bel exemple. J'espère que 2022 leur permettra de retrouver toute la plénitude de leurs actions.

À ce sujet, elles ont besoin de vous et je lance un appel à tous pour s'engager, les rejoindre et participer à notre vie associative. »



On se projette désormais vers 2022. Quels sont les grands dossiers qui vont attirer l'attention de la population ?

« Ce sera une année importante car de nombreux projets vont voir le jour ou connaître leur aboutissement. **Je pense d'abord bien sûr à la ferme d'Hervin, la « ferme des possibles », qui fait partie du patrimoine de la commune et que nous avons tenu à préserver.** Avec les prairies environnantes, ce site est tout simplement un endroit exceptionnel, très apprécié des Immercuriennes et des Immercuriens. Nous allons mettre en œuvre un projet culturel, ambitieux et contemporain. **Je souhaite que ce projet soit partagé par tous les Immercuriens. Il y aura donc une consultation très large avec la population et les associations.** Il faut que ce projet corresponde aux besoins des utilisateurs, qu'il tienne compte des innovations et qu'il permette enfin à tous les modes d'expression d'être présents. En parallèle, nous développerons une dynamique citoyenne et d'écologie urbaine, où chacun sera amené à apporter sa contribution.

Par ailleurs, le conseil municipal va signer une promesse de vente de l'école Vivot aux Francas qui vont faire de ce site une auberge de jeunesse internationale. Avec la future base nautique, l'ouverture prochaine du parc du Burien, la proximité du centre d'Arras et les compétitions sportives internationales à venir (Coupe du monde de rugby en 2023 et JO 2024), cette auberge va conforter l'attractivité de Saint-Laurent-Blangy en matière de tourisme et de loisirs au cœur du Val de Scarpe.

L'autre temps fort sera le chantier de la future résidence de la Brayelle, rue Laurent Gers. Elle marquera l'avènement d'une opération urbaine engagée il y a plus de dix ans par mon prédécesseur, Jean-Pierre Deleury. Un temps long, certes, mais qui montre combien il est compliqué de traiter un dossier de transformation urbaine en plein cœur de ville.

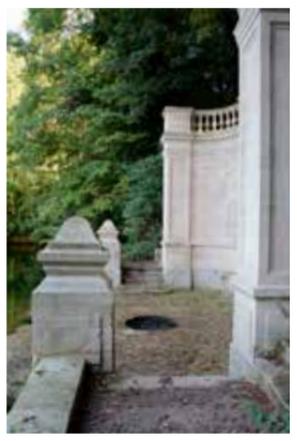
Nous allons bien sûr également poursuivre nos travaux de rénovation énergétique, de développement du tissu commercial. Sans oublier de poursuivre le déploiement de la vidéosurveillance qui est un outil de la sûreté publique. »



Nous allons poursuivre également, avec nos partenaires, l'entretien et la valorisation de nos espaces naturels. J'invite les nombreux promeneurs, qui fréquentent les bords de Scarpe, le long du nouveau Chemin Paul Verlaine, à se perdre dans nos parcs, où ils découvriront des espaces de quiétude. Je salue au passage nos amis pêcheurs qui, chaque jour, veillent à la préservation de nos espaces halieutiques et de nos espaces naturels.

Vaudry-Fontaine continue également d'attirer votre attention. Quelles sont les prochaines étapes de sa rénovation ?

« C'est un site remarquable, classé et qui fait la fierté de nos habitants. L'importance du site a été reconnue et saluée par la Fondation du Patrimoine. J'ai d'ailleurs fait la promotion de son caractère exceptionnel auprès de Stéphane Bern. **Des travaux importants de restauration de la Fontaine ont été menés en 2021. Les travaux se poursuivront en 2022 sur les bassins et le bras de décharge.** Ils sont coûteux mais mobiliseront de nombreuses ressources.



Je remercie d'ailleurs les habitants qui, via le mécénat, ont soutenu financièrement le projet. Une nouvelle promesse de mécénat de 80 000 € de la Fondation Total Energies va venir compléter l'effort de la collectivité et marquer un peu plus l'intérêt que nous portons tous à Vaudry-Fontaine. **Les travaux du bassin d'orage seront bientôt terminés et les aménagements des abords** (pavage, stationnement, ...) **donneront un superbe cachet au site dans son ensemble.** »

Quel dernier petit message à vos administrés ?

Après bientôt deux ans de crise sanitaire, d'isolements et d'angoisses, **nous avons besoin de retrouver le lien humain, la solidarité. En un mot, la convivialité.** Tout cela nous permet de comprendre l'autre, de mieux se connaître et de partager des choses en commun.

Gardons notre flamme pour 2022, avec notre capacité à nous projeter pour conforter et préserver notre qualité de ville.



L'association foyer des aînés

Venez passer un agréable après-midi tous les **mardis de 14h à 17h**. Des animations sont organisées dans la bonne ambiance (goûters, repas, etc) et de nombreux jeux sont à votre disposition.

Contact : **Francis BOURGEOIS** au **07 79 80 04 97**



Nouvelle association scrabble

Vous avez des mots plein la tête ? Alors venez nous rencontrer, pas besoin d'être un champion ! Le scrabble c'est convivial et excellent pour la mémoire et la concentration... Débutants ou chevronnés n'hésitez pas à nous rejoindre **le mardi à 13h45 Salle du Temps Libre.**

Contact et renseignements : « **Scrabble du Val de Scarpe** » - tél : **07 50 21 09 28**



Saint-Laurent-Blangy continue d'attirer les entreprises, mais aussi les particuliers qui veulent vivre dans notre commune. Comment l'expliquez-vous ?

« Il y a à Saint-Laurent-Blangy un cercle vertueux du développement. **La ville compte de nombreux atouts** avec sa position géographique, ses espaces naturels, ses commerces et ses artisans, ses possibilités de stationnement, sa douceur de vivre. L'attractivité n'est plus à démontrer.

Les entreprises veulent s'implanter grâce à l'aide de la CUA et les habitants y vivent grâce à la qualité de vie, la

proximité d'Arras et donc de Paris. **De la place de la mairie, avec un bus et un train, on est à Paris en une heure !** Les aménagements réalisés par la CUA sur les bords de Scarpe viennent conforter cette attractivité ... « Quand il y a de l'eau, il y a de la vie » !

Les écoles ont toujours été une priorité pour vous et votre conseil municipal. Que faut-il attendre pour eux en 2022 ?

« **L'éducation demeure notre priorité.** C'est une de nos compétences fondamentales et nous nous engageons depuis toujours pour la qualité du cadre scolaire et éducatif de nos enfants. **Nous le faisons pour leur donner toutes les chances de s'épanouir et de réussir dans leur vie future. La promesse républicaine est là, concrète.** C'est la raison pour laquelle nos écoles sont aujourd'hui très bien équipées.

Mais nous allons poursuivre cet effort avec un plan ambitieux de soutien numérique dans les écoles et en associant bien évidemment les enseignants à cette démarche. Nous avons tous pu mesurer, depuis le premier confinement, le rapport crucial entre le numérique, le digital et l'enseignement. Avec ce plan, nous faisons en sorte d'être au rendez-vous et de préparer l'avenir.



La commune compte désormais 120 hectares d'espaces naturels. Quelles sont les futures étapes pour entretenir et faire grandir encore ce poumon vert ?

« **Nous avons acquis le bois Lecup en 2020.** C'est un espace boisé de quatre hectares avec des marais magnifiques qui me fait penser au film de Jean Becker, « Les enfants du Marais », on s'y attend à croiser « Pépé la Grenouille ». Nous allons nettoyer ce magnifique écrin pour qu'il soit ouvert à la population dans les années à venir. Dans un premier temps, les services municipaux vont préparer les accès, pour qu'à la rentrée de septembre les enfants et les familles puissent aller de l'école du Petit Pont de Bois à l'école Lenglet en toute sécurité via les bords de Scarpe et le bois.



Le nouveau portail famille est opérationnel !



Mis en place depuis le mois de janvier, le nouveau portail famille offre à tous les parents le moyen de gérer en ligne les plannings de leur enfant pour une dématérialisation optimale.

Qu'est ce qui change ?

- Les réservations ou annulations cantine se font uniquement en ligne, en un clic à n'importe quel moment de la journée (ou de la nuit)
- Obligation de réaliser les modifications avant 8h30 la veille du jour demandé.

Nouveau pour les garderies :

- Inscrivez votre enfant en garderie du matin et/ou du soir en ligne.
- Toute inscription est à réaliser avant 7h30 le jour même.

Informations :

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le Portail Famille : menus de restauration, tarifs, plannings des accueils de loisirs des mercredis et des vacances scolaires, etc.

Besoin d'aide ?

Le service Éducation Jeunesse est là pour vous accompagner dans vos démarches !

Pour la cantine et la garderie, joindre Mme Chloé VIEZ au 03 21 71 37 37
Pour les accueils de loisirs, le Pass Jeunes ou le séjour à la neige, joindre Mme Marie Gracia au 03 21 50 93 34

Conventions entre assistant maternel et employeur

Vous êtes : Particulier Employeur/Assistant Maternel

Depuis le 1^{er} janvier 2022, une nouvelle convention prenant le relais de la convention collective du 1^{er} juillet 2004, régit les conditions de travail et d'emploi des assistants maternels employés par des particuliers. Cette nouvelle version améliore certains droits et vise à une meilleure compréhension des dispositions qui y sont inscrites pour les particuliers employeurs et les salariés concernés.

Afin de vous éclairer au mieux sur ces nouvelles dispositions, le Relais Petite Enfance les Capucines organise une réunion d'information avec l'intervention d'une juriste le :

21 février 2022 à 18h30

Si vous souhaitez y participer, ou obtenir de plus amples renseignements, merci de contacter :

Mme SAVY Aurélie
Responsable du Relais Petite Enfance Les Capucines
06 09 75 41 79 - ram@saint-laurent-blangy.fr



L'école Langevin intègre le programme «pHARe»

La lutte contre le harcèlement est l'affaire de tous : élèves, professeurs, personnels de l'éducation nationale, parents, partenaires. En lien avec les partenaires associatifs ou institutionnels, le Ministère de l'Éducation a adopté un ensemble de mesures depuis 2017 pour faire reculer le harcèlement à l'école.

Fort des résultats obtenus, ce programme de lutte contre le harcèlement à l'école «pHARe» a été généralisé à la rentrée 2021 sur tout le territoire. **L'école Langevin a ainsi désiré intégrer ce dispositif dès 2022.**



En pratique :

- Tous les établissements devront se doter d'ambassadeurs «non au harcèlement»
- Dans tous les établissements, les comités d'éducation à la santé, la citoyenneté et l'environnement seront mobilisés sur la question de la prévention du harcèlement, afin de dresser un état des lieux propre à chacun et de déterminer un plan d'action
- Les instances de démocratie scolaire – conseils de vie collégienne, conseils de vie lycéenne – seront également, partout, invitées à s'emparer du sujet
- Les écoles et établissements constitueront une équipe pluri-catégorielle, qui sera formée à la prise en charge spécifique du harcèlement, et des modules en ligne seront mis à disposition des élèves
- Les parents seront associés à cette démarche à travers des ateliers.
- En lien étroit avec les partenaires, les académies accompagneront les écoles et les établissements avec un plan de formation pour décliner cette ambition au service du bien-être des élèves et du respect d'autrui. Pour qu'ensemble, nous luttons tous contre le harcèlement.

Le SMAV lance son défi : J'irai réduire chez vous !



Les défis «zéro déchet» sont devenus incontournables dans de nombreuses communes qui souhaitent agir en faveur du développement durable et notamment dans la réduction des déchets ménagers.

250 foyers seraient recensés à travers les trois intercommunalités du SMAV (Syndicat Mixte Artois Valorisation) pour participer aux différentes épreuves. Tous les participants tentent l'expérience de changer leurs habitudes de consommation en adoptant des gestes éco-citoyens dans le but de réduire leurs déchets au quotidien.

Pour plus d'info : www.snav62.fr

Nouveaux services numériques :

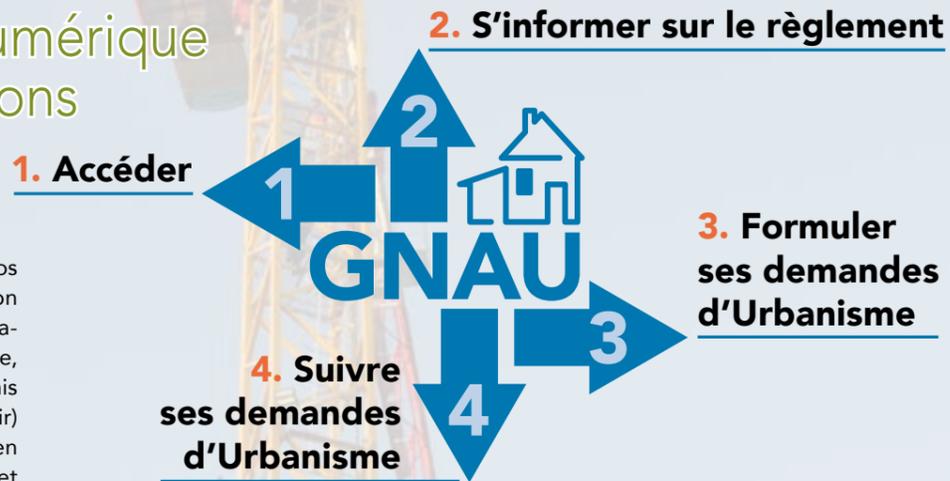
Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous format numérique en vous connectant sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

<https://gnau25.operis.fr/arras/gnau>

Vous n'avez plus besoin de vous déplacer pour déposer votre dossier et vous pouvez suivre l'instruction de votre dossier en ligne.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la ville :
rubrique **Pratique** >
onglet **Urbanisme/Foncier**



Pourquoi dématérialiser ?

Les 3 objectifs principaux :

Améliorer le service rendu aux usagers

- Plus de transparence et de fluidité
- Un dépôt d'une demande en ligne 24h/24 – 7j/7

Simplifier les procédures d'instructions des demandes

- Réduire les délais de transmission via une plateforme d'échange dématérialisée entre les différents services concernés

Optimiser la chaîne de traitement

- Meilleure traçabilité des dossiers et des pièces qui les constituent
- Coordination facilitée entre les services

Comment faire ?

- **Créer un compte** sur le site //gnau25.operis.fr/arras/gnau
- **Choisir quel type de dossier vous souhaitez déposer** (permis de construire, déclaration préalable...),
- **Sélectionner la commune sur laquelle se situe votre projet,**
- **Remplir le Cerfa** correspondant à votre demande en joignant toutes les pièces obligatoires,
- **Valider** le dépôt de votre dossier, une fois que le formulaire de demande est renseigné et que toutes les pièces nécessaires à l'instruction du dossier sont jointes.

Après enregistrement de votre demande, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique, preuve de la création de votre dossier. La Commune sera alors informée du dépôt d'un dossier et vous délivrera un numéro d'enregistrement qui vous sera communiqué par mail.

Chaque échange avec l'administration génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution de votre dossier, vous pourrez ainsi suivre l'instruction de votre demande en temps réel.

Le dépôt de dossier papier reste possible

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en Mairie ou de l'adresser par courrier.

Un nouveau logo à l'Étoile Sportive

Depuis deux saisons maintenant, le club de football local porte désormais le nom de l'Étoile Sportive de Saint-Laurent-Blangy – Feuchy, les deux communes et les deux clubs ayant décidé de travailler main dans la main.

Ce mariage a donc été l'occasion pour le club de créer un nouveau logo. Une démarche réalisée par l'entreprise M Concept, chère à Guillaume Maquet, son créateur et chef d'entreprise. « **Nous avons signé un partenariat avec M Concept, notamment pour les équipements sportifs** »

précise Philippe Plomb, directeur de l'Étoile Sportive. Un logo rond avec une base rouge et blanche, les couleurs du club, une étoile et les noms des deux communes désormais. « **C'est un nouveau départ pour le club.** »

Un club qui a profité du dévoilement du logo pour inviter des entreprises, partenaires ou futurs partenaires, et présenté les différentes offres de partenariat qu'il propose. « **Nous sommes fiers de pointer aujourd'hui à quatre cents licenciés. Nos résultats sportifs sont encourageants chez les seniors avec des premières places à la trêve, mais aussi des équipes de jeunes en première division. Sans oublier qu'au printemps nous aurons cinq équipes de jeunes en quarts de finale de la Coupe de l'Artois.** » Cette rencontre fut aussi l'occasion de remercier les encadrants sportifs, mais aussi les travailleurs de l'ombre, au secrétariat, à la trésorerie ou à l'intendance. « **Ils ont maintenu le navire à flot dans des conditions parfois difficiles.** »



Une immercurienne au départ du Raid Amazones au Sri Lanka !

L'Immercurienne Jihane Bensalem et son amie Chloé Olivier en lice pour le Raid Amazones au Sri Lanka ! Les deux jeunes femmes ont décidé de relever le défi de ce raid multisport 100% féminin & solidaire qui aura lieu au printemps prochain.

En plus de participer à cette folle aventure (2 trails de 14km puis 9km ; 38km en VTT ; 17km de canoë et du tir à l'arc !), elles s'engagent aussi à promouvoir l'association Down Up qui œuvre pour l'inclusion de personnes en situation de handicap, notamment la trisomie 21.

Toutes les infos pour les suivre et les encourager, y compris financièrement, via leur compte Facebook : Team Cheer Up

On compte sur vous pour les soutenir !



Cyril Testard se plaît à faire rayonner sa commune

En reconversion après un accident de travail, Cyril Testard travaille désormais dans une agence immobilière sur Arras. « Je suis détaché par mon employeur sur la commune de Saint-Laurent-Blangy principalement. J'habite la commune depuis très longtemps, et j'ai très envie de la faire connaître au plus grand nombre. » N'hésitez donc pas à le contacter si besoin, surtout en ces temps où les lois ont changé dernièrement. « Je ne suis pas là pour faire que de la vente. Je veux aussi conseiller et aiguiller les personnes. »



Autre corde à l'arc de Monsieur Testard, son amour pour les vieilles pierres. Récemment, il a déposé en mairie des documents très anciens qui proviennent de la ferme d'Hervin. « Je suis un ami de la famille et je les ai aidés à déménager. Et dans le déménagement, nous avons retrouvé des documents très intéressants sur l'histoire du lieu, mais aussi de la commune. » Cyril Testard s'intéresse au mode de construction des vieilles demeures. « Il y a eu par exemple un château sur Saint-Laurent-Blangy. Nous avons des plans qui le prouvent, même si nous ne pouvons pas exactement justifier du lieu. C'est un travail de recherche qui m'intéresse au plus haut point. » Au regard du potentiel historique de la commune, Monsieur Testard fera certainement encore de belles découvertes.

Contact : Cyril Testard au 06 58 53 80 96

Baptiste Descloquemant, Immercurien et fier de l'être



A Saint-Laurent-Blangy, et ce n'est un secret pour personne, il y a du talent et de la compétence. On pourrait certainement ranger Baptiste Descloquemant dans cette catégorie. Banquier le jour, l'Immercurien est aussi président du Racing-club d'Arras basket le soir et le week-end. « Nous habitons Saint-Laurent-Blangy depuis une dizaine d'années. C'est une commune qui nous permet d'être proche de notre travail. Nous sommes très impliqués dans la ville et apprécions énormément notre quartier où nous sommes bien insérés. » Les enfants de Monsieur Descloquemant fréquentent les écoles de la commune, et sont aussi de petits pongistes en herbe. « Ils découvrent le samedi matin le tennis de table au TTI dans la section baby. » Et puis, il y a le basket-ball. « J'ai joué à Arras en étant jeune, puis je suis parti sur le football. Avant de revenir, il y a cinq – six ans dans le basket-ball au Racing. »

Depuis un peu plus de trois mois désormais, il est même le président du club. « C'est beaucoup de travail que de gérer un club de 140 licenciés et 180 adhérents. Nous avons des équipes dans toutes les catégories et c'est un travail au quotidien. » Loin d'être simple en ces temps de COVID. « C'est une grosse organisation qui demande de la communication et des échanges incessants envers les parents et les enfants, mais aussi au sein du comité directeur. Sans oublier tous nos bénévoles qui s'investissent et qu'il faut remercier. »

Le nouveau président déborde de projets, et notamment pour développer le sport pour tous et le sport inclusif. « Je voudrais mettre sur pied une équipe de basket-fauteuil. Nous y travaillons actuellement. » En décembre, le club a même mis sur pied un match entre Douai et Gravelines. « Le sport concerne tout le monde, et cela fait partie également de nos missions. » Une mission que le président prend à cœur et qui mérite le plus grand respect.



Le marché du vendredi

Retrouvez notre marché hebdomadaire sur la place de la mairie avec :



BOUCHERIE CHARCUTERIE
M. FLAMENT Freddy



FRUITS ET LÉGUMES
M. DELEBARRE Rodrigue

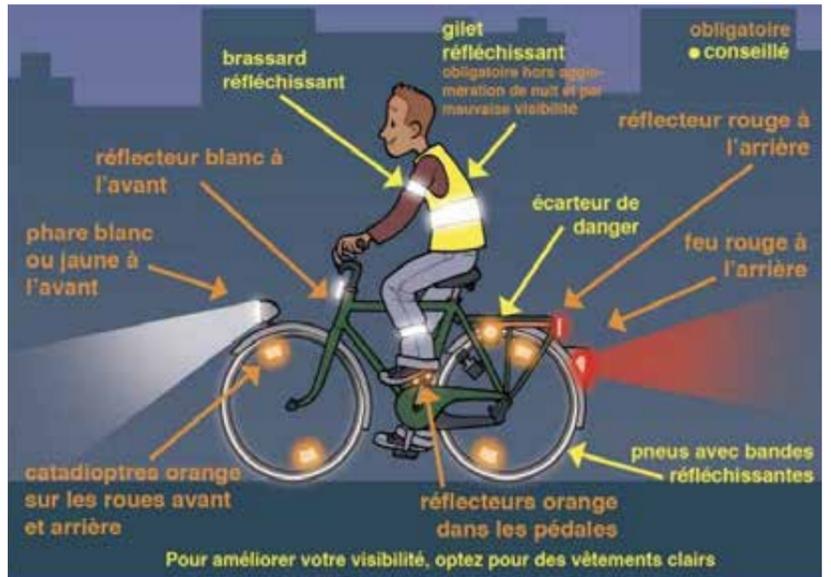


ROTISSERIE
M. BRASME Frédéric

POISSONNERIE
M. GILLON Joseph

La sécurité en vélo

Les jours raccourcissent et, à vélo, être bien vu, c'est essentiel. Tout défaut d'éclairage est passible d'une amende de 17 euros (contravention de première classe)



Eclairage actif : émet une lumière qui permet de voir et d'être vu

Eclairage passif : réfléchit la lumière et permet d'être vu, seulement lorsque le cycliste est éclairé par une source de lumière, par exemple par les phares d'un véhicule, ce qui es souvent trop tard (gilet réfléchissant, catadioptrés, etc.)

Atelier vélo!

La sécurité c'est aussi prendre soin de son vélo.



L'atelier vélo «Soignons Les Biclous» est ouvert dans le respect des gestes barrières les mardis et jeudis de 18h à 19h30, sans rendez-vous.

Il propose :

- De l'aide à l'entretien et la réparation de leurs vélos aux adhérents de l'association (14€ par an)
- La vente de vélos d'occasion révisés

À bientôt dans notre local, juste à côté de la mairie.

Vous pouvez aussi nous retrouver sur Facebook : <https://www.facebook.com/soignonslesbiclous>

Contact : JP Manière 06 81 66 49 09

Mme **POULAIN Béatrice**, le 20 novembre 2021 à Saint-Laurent-Blangy

M. **SOILLE André**, le 09 novembre 2021 à Arras

Mme veuve **GALET née BOCQUET Madeleine**, le 12 novembre 2021 à Bapaume

Mme veuve **COUPÉ née DUCHILIER Gilberte**, le 17 novembre 2021 à Arras

Mme veuve **PLOUVIEZ née OCTOR Mireille**, le 23 novembre 2021 à Saint-Laurent-Blangy

M. **LETHO DUCLOS Michel**, le 23 novembre 2021 à Saint-Laurent-Blangy

M. **ZAKNOUN Mansour**, le 22 novembre 2021 à Hémin-Beaumont

Mme veuve **LEMAIRE née CHANTREL Marguerite**, le 1^{er} décembre 2021 à Saint-Laurent-Blangy

M. **DELTON Charles**, le 05 décembre 2021 à Arras

M. **MUSZKIETA Jean**, le 09 décembre 2021 à Arras

Mme veuve **QUARGNUL née CANCIAN Wanda**, le 15 décembre 2021 à Saint-Laurent-Blangy

M. **DESCATOIRE Michel**, le 19 décembre 2021 à Saint-Laurent-Blangy

Mme **PRONNIER Jeanine**, le 27 décembre 2021 à Saint-Laurent-Blangy

Mme veuve **MASSON née SAILLOL Huguette**, le 30 décembre 2021 à Arras

Mme veuve **RÉGNIER née MARTEL Marie-Jeanne**, le 02 janvier 2022 à Saint-Laurent-Blangy

Mme veuve **SARNOWSKI née ALIBOZEK Irène**, le 11 janvier 2022 à Arras

M. **MISBARE Georges**, le 16 janvier 2022 à Saint-Laurent-Blangy

M. **LAFORREST Marcel**, le 17 janvier 2022 à Dainville

M. **GALET Patrick**, le 21 janvier 2022 à Saint-Laurent-Blangy

THÉÂTRE pour les Restos du coeur

SAINT LAURENT BLANGY
Maison du temps libre
Samedi 26 Février 2022 - 20h
Dimanche 27 Février - 15h

Armontons dzeur ches planques!

Téiats et cançons
Jules Ramon et ches camanettes

ENTRÉE GRATUITE
Dons de denrées alimentaires non périssables, produits d'hygiène...
RÉSERVATION OBLIGATOIRE
☎ 06.80.18.87.89

THÉÂTRE pour les Restos du coeur

SAINT LAURENT BLANGY
Maison du temps libre
Vendredi 25 Février 2022 - 20 H

Du pain sur les planches
de Jean-Paul Alègre

Mise en scène
Jean-Claude Vanfleteren

ENTRÉE GRATUITE
Dons de denrées alimentaires non périssables, produits d'hygiène...
RÉSERVATION OBLIGATOIRE
☎ 06.80.18.87.89

Nouveau cabinet médical

Le logement attenant à l'école Lenglet (au 50 rue de Versailles) va accueillir le docteur Aviano ce premier trimestre. C'est ainsi que la commune compte désormais sept médecins généralistes.



Nouvelle laverie



"Avec tous ces logements, il y a certainement du potentiel et des besoins dans le quartier." Franck Fache va ouvrir, le 31 janvier, une laverie automatique sur la Place du Marché. **"On va ouvrir cette laverie avec deux machines à laver en gros volume de 18 à 20 kgs, quatre autres de 7 à 8 kgs et deux sèche-linges. Et on ajustera en fonction de l'activité."** La laverie sera ouverte du lundi au dimanche de 7 h à 22 h. **"Et toute l'année."**

Les personnes pourront payer en numéraire, en carte bleue sans contact et avec des cartes rechargeables. Il y aura aussi un distributeur d'assouplissant et de lessive écologique. Un décor bois, **"pour donner un côté zen à l'endroit"** servira de décor. **"On veut que les gens se sentent bien ici, que ce soit un lieu de rendez-vous et un lieu de convivialité."** Il y aura également soixante-neuf casiers de retrait des colis Amazon. **"Nous sommes commerçants test. Nous avons eu les aides et les conseils du BGE et de la Communauté Urbaine. pour lancer notre activité."**

Clean Ideal, 14 Place du Marché à Saint-Nicolas.
Informations sur <https://cleanideal.fr> et sur Facebook..

Théâtre pour les Restos du Cœur, Maison du Temps Libre

Vendredi 25 février à 20h : « **DU PAIN SUR LES PLANCHES** » de JEAN-PAUL ALEGRE une vision originale et décalée des coulisses du spectacle.

Samedi 26 à 20 h et Dimanche 27 février à 15h
« **ARMONTONS DZEUR CHES PLANQUES** » Théâtre en chti; Toutes les saveurs de notre langue régionale. Pièces courtes et chansons de JULES RAMON

Organisé par l'Amicale Laïque Paul Langevin et les ROSATI
Réservations : LA COLOMBINE 06 80 18 87 89 - Entrée gratuite
Don de denrées alimentaires non périssables et de produits d'hygiène .

Mercredi 9 mars, DON DU SANG, 15h à 19h, Maison du temps Libre.

Rendez-vous auprès de l'EFC d'Arras : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/Masque> et pass sanitaire.

À LA MÉDIATHÈQUE

Retrouvez tout le programme des animations sur le site de la ville.

Samedi 19 février, Ateliers céramique avec Eloise Callewaert, gratuit, sur inscription

De 14h à 15h30 : Viens fabriquer une marionnette articulée en céramique à ton image ! 7-12 ans.
De 16h à 17h30 : Création d'un (auto)-portrait grâce à l'argile et la sculpture en bas-relief ! Ados/adultes.

Ateliers BD
avec **BRICE FOLLET**
Samedi 5 février 2022
Médiathèque de Saint-Laurent-Blangy

Viens créer ta planche de BD avec Brice Follet, illustrateur BD !

Tu vas imaginer l'histoire, les personnages, leur donner forme en BD grâce aux conseils de Brice. La seule limite sera... L'imagination !

9h30 à 11h pour les 8-10 ans.
11h à 12h : dédicace
14h à 15h pour les 6-8 ans
15h à 16h : dédicace
16h à 17h30 à partir de 10 ans !

Avec la médiathèque de Saint-Laurent-Blangy
Gratuit, sur inscription au 03 21 15 30 90
ou mediatheque@saint-laurent-blangy.fr

Rencontre
avec **SOPHIE SELLEZ**
Vendredi 4 mars 2022
De 18h à 19h
Médiathèque de Saint-Laurent-Blangy

Rencontre et dédicace avec Sophie Selliez, jeune autrice Béthunoise !

L'occasion de découvrir son univers, ses trois romans et son roman jeunesse et d'échanger avec elle lors du club lecture Bib' échanges !

Avec la médiathèque de Saint-Laurent-Blangy
Sur inscription au 03 21 15 30 90

Samedi 26 mars, gratuit, sur inscription
Atelier photographie avec Mathilde Duchêne,

De 9h30 à 12h :
Cadrages, lumières, techniques et astuces pour assurer en photographie !

De 14h30 à 17h :
Pratique photo ! Venez avec votre appareil photo ou votre smartphone ! Ados/adultes.

2/ De 14h à 16h : Viens te faire tirer le portrait avec une photographe pro et ses stagiaires de l'atelier photo! Tout public, entrée libre. Photo offerte 10x15cm

EN PRÉSENTIEL
ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

24H SALON EMPLOI FORMATION

MARDI 1^{ER} MARS 2022
ARTOIS EXPO
ARRAS
SAINT-LAURENT-BLANGY

SE FAIRE AIDER
ATELIERS/CONFÉRENCES

SE FORMER AUX
MÉTIERS POSTEURS

TROUVER
UN EMPLOI

+300 POSTES

24H-EMPLOI-FORMATION.COM

S.O.S NETTOYAGE

Nettoyage textiles à domicile
Canapé • Tapis • Matelas • Siège de voiture

Pour assurer une totale satisfaction de ses Clients, SOS Nettoyage utilise un injecteur extracteur d'eau de marque karcher.

Les produits utilisés sont 100% biologiques et actifs pour la désinfection des virus (covid 19).

TARIFS :
Canapé : à partir de 10€/place
Siège voiture : à partir de 10€
Matelas : à partir de 15€
Tapis : à partir de 10€/m2

CONTACT :
07 86 28 00 35
anthony.passeau@gmail.com
Retrouvez-moi sur

Siret 790 637 276 00029

EN ROUTE POUR VOS TRAVAUX !

Venez visiter le **Truck**
& rencontrer l'équipe SOLIHA

Repenser
votre logement
pour un quotidien
adapté

**AMÉNAGEMENTS
OBJETS INNOVANTS
CONSEILS
ACCOMPAGNEMENT
FINANCEMENTS
AIDES**

INFOS :
03 21 51 23 55
contact.pasdecalsais@solihha.fr

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

TELEMENT BIEN CHEZ MOI
DEPUIS QUE JE VIS DANS MON APPARTEMENT DOMITYS

RÉSIDENCE SERVICES SENIORS L'ATLAS
ARRAS (62)

VENEZ VISITER VOTRE FUTUR
APPARTEMENT
03 74 39 11 00 ou domitys.fr

DOMITYS
vivre l'esprit libre